



LUTTE CONTRE LA SURPOPULATION CARCERALE, RESPECT DE LA DIGNITE DES PERSONNES DETENUES ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

La CGT insertion probation à l'offensive !

Aujourd'hui se tient une audience inédite, symbolique et cruciale devant le Conseil d'Etat. **Cruciale** pour le combat pour le respect de la dignité des personnes, **Cruciale** pour la lutte contre la surpopulation carcérale, **Cruciale** pour le combat pour l'amélioration des conditions de travail des personnels pénitentiaires, **Inédite** parce que c'est la première fois que la CGT insertion probation ainsi que la CGT SPIP 94 se joignent à une procédure contentieuse devant le Conseil d'Etat auprès de l'OIP pour la défense de ces combats.

Inédite et symbolique pour la CGT pour affirmer haut et fort : OUI les conditions de travail des personnels sont intrinsèquement liées aux conditions de détention des personnes détenues ! Et inversement OUI les conditions de détention pour les personnes détenues sont aussi liées aux conditions de travail des personnels

Par leurs statuts, la CGT insertion probation ainsi que la CGT SPIP 94 ont pour objet la défense des droits et intérêts, individuels et collectifs des salariés ainsi que le respect des droits fondamentaux des personnes placées sous main de justice.

C'est pourquoi la CGT a accepté de se joindre à la procédure contentieuse en cours devant le juge administratif afin de dénoncer et faire cesser les innombrables atteintes à la dignité des personnes détenues à la maison d'arrêt de Fresnes. **Etablissement pénitentiaire surpeuplé, insalubrité, prolifération des rats, violences : tous les ingrédients sont réunis pour que cela explose ! Situation explosive au détriment des personnels et des personnes détenues !**

Aujourd'hui il s'agit de Fresnes mais la CGT le sait et le dénonce : on ne compte pas les très nombreux établissements pénitentiaires qui sont surpeuplés sur tout le territoire ! Alors que le gouvernement précédent et le nouveau se sont engouffrés dans le tout carcéral : la CGT réaffirme au contraire que **cette politique sécuritaire est un non sens : inefficace car elle ne permet pas de réduire la récidive et dangereuse car elle met en danger les personnes détenues et les personnels pénitentiaires.**

Ainsi pour la CGT insertion probation, les atteintes aux libertés fondamentales des personnes détenues, particulièrement causées par la surpopulation carcérale, doivent

CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>

cesser. En effet il devient indéniable que les atteintes à la dignité des personnes détenues ont des **conséquences graves** sur les personnels pénitentiaires travaillant notamment en SPIP.

- **Conditions matérielles de travail alarmantes** : prolifération des rats dans les coursives et près des bureaux des personnels, box d'entretiens insalubres
- **Augmentation délirantes des charges de travail et des flux d'incarcération:**
- **Augmentation des violences et des tensions** entre personnes détenues et envers les personnels.
- **Souffrance au travail et épuisement professionnel**

Face à ce constat, la CGT, en tant que syndicat représentant les personnels, se doit de rappeler et dénoncer la responsabilité de l'administration pénitentiaire en tant qu'employeur ! **En tant qu'employeur, l'administration pénitentiaire se doit de veiller à la sécurité et à la protection de la santé de leurs agents ainsi que des usagers, (donc des personnes détenues) !**

Par conséquent, la CGT insertion probation et la CGT SPIP 94 demandent ce jour devant le Conseil d'Etat au Ministère de la Justice et à l'administration pénitentiaire de prendre toutes les mesure utiles pour faire cesser cette situation de surpopulation carcérale, permettant de faire respecter la dignité des personnes détenues et celle des personnels pénitentiaires :

- **Adoption d'une politique pénale humaniste, ambitieuse et courageuse** permettant de faire de la prison l'exception et de la peine de probation la référence et permettant de réduire le filet pénal qui ne cesse de s'aggraver depuis de nombreuses années
- **Ediction d'une circulaire d'orientation de politique pénale** qui doit avoir pour objectif de réduire véritablement la population carcérale (limiter les mandats de dépôts et la détention provisoire, mesures alternatives à l'incarcération, aménagement de peine *ab initio*...)
- **Développement des aménagements de peine** en détention, outil permettant efficacement de réduire la population pénale, tout en évitant que cet outil ne devienne qu'un simple moyen de gestion des flux et tout en préservant le sens du travail sur la réinsertion
- **Allocation de moyens humains et financiers supplémentaires aux SPIP** (recrutement de personnels, établissement d'un ratio de 40 personnes à prendre en charge par travailleur social, augmentation des budgets d'insertion permettant de développer le partenariat, outil indispensable pour la réinsertion sociale des personnes détenues...)

La dignité au sein de l'administration pénitentiaire doit se gagner PARTOUT et POUR TOUT LE MONDE tout autant pour les personnes détenues que pour les personnels !
LA CGT NE LACHERA RIEN !

Montreuil, le 12 juillet 2017

CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>